



# Communiqué de Presse



Jeudi 13 avril 2017

## 3<sup>e</sup> édition de l'« Accélérateur d'Initiatives Jeunes » La Région soutient les projets de jeunes breton.ne.s à travers le financement participatif

Mieux repérer et accompagner les propositions innovantes des jeunes bretons en s'appuyant sur les nouveaux modes de financement participatif : c'était le pari de l'« Accélérateur d'Initiatives Jeunes », mis en place par la Région en 2015 et relevé depuis par 27 porteurs de projets. Fort de cette réussite, le Conseil régional et Pierre Pouliquen, Vice-président en charge de la jeunesse, ont lancé la troisième édition de cet appel à projets, toujours en partenariat avec les plateformes bretonnes de crowd-funding GwenneG et Kengo. Les candidats ont rendez-vous sur [gwenneG.bzh](http://gwenneG.bzh) et [kengo.bzh](http://kengo.bzh) jusqu'au 13 octobre pour déposer leur projet, remporter l'adhésion des internautes et obtenir le soutien de la Région Bretagne.

Convaincu de la nécessité d'adapter les dispositifs de soutien institutionnels aux nouvelles pratiques des jeunes, le Conseil régional a décidé de s'appuyer dès 2015 sur les deux plateformes bretonnes de financement participatif pour venir en aide à des projets plébiscités par les internautes. La collectivité confirme en 2017 sa volonté d'encourager les initiatives des jeunes **âgé.e.s de 18 à 29 ans** et impliqué.e.s sur le territoire en rééditant l'opération **jusqu'au 13 octobre**.

Les conditions d'éligibilité ne changent pas : comme pour les deux précédentes éditions, la Région n'a pas défini, préalablement, une liste de thématiques qu'elle souhaite soutenir en priorité. Les projets, développés à titre individuel ou collectif, peuvent être déposés, dès lors qu'ils sont **novateurs, créatifs et qu'ils participent au dynamisme et à l'attractivité du territoire breton**.

Informations complémentaires et règlement à retrouver sur [bretagne.bzh/jcms/prod\\_328145/fr/accelerateur-initiatives-jeunes](http://bretagne.bzh/jcms/prod_328145/fr/accelerateur-initiatives-jeunes).

### 27 projets soutenus en 2 ans

Le but d'« Accélérateur d'Initiatives Jeunes » est de permettre aux candidats de booster la réalisation de leur projet. Quand celui-ci, grâce à la participation des internautes, aura atteint ou dépassé 70 % de son objectif de campagne sur l'une des 2 plateformes, il pourra bénéficier d'un soutien financier de la Région pour **les 30 % restants**, dans la limite d'un plafond de 4 000 €.

Une enveloppe financière de **30 000 €** est affectée à cette 3<sup>e</sup> édition.

Au terme des deux premières éditions d'« Accélérateur d'Initiatives Jeunes », 27 projets plébiscités par les internautes sur GwenneG et Kengo ont ainsi été accompagnés par la Région.

**Après les 11 initiatives** soutenues en 2015, pour un montant total de **9 855 €**, **16 projets portés par 24 jeunes** ont bénéficié de cet appel à projets en 2016, pour une dotation globale de **21 120 €**.

Pour Pierre Pouliquen, Vice-Président de la Région en charge de la jeunesse, « *c'est le signe que ce dispositif monte en puissance, et la preuve qu'avec des idées innovantes, on est capable de mener à bien des projets en Bretagne.* »

#### Contacts

**SERVICE PRESSE** | Tél. : 02 99 27 13 54 | [presse@bretagne.bzh](mailto:presse@bretagne.bzh)

Odile Bruley (06 76 87 49 57) | Rose-Marie Louis (06 88 92 04 53) | Sylvain Le Duigou (06 42 32 13 57)

[www.bretagne.bzh/espace-presse](http://www.bretagne.bzh/espace-presse) | [@regionbretagne](https://twitter.com/regionbretagne)

## Zoom sur trois projets des éditions 2016 et 2015

### **Jules Lefeuvre, Virtual Zone (GwenneG, 2016)**

Création d'un Rennais de 21 ans, la plateforme numérique Virtual Zone permet de faciliter et de rendre ludique la recherche d'informations sur les diverses propositions d'une structure.

À l'aide de ce Serious Game (jeu vidéo à visée pédagogique), l'utilisateur pourra évoluer dans une reproduction virtuelle de la structure et interagir avec des Intelligences Artificielles afin de le guider. Par ce procédé, l'utilisateur se trouve ainsi en immersion dans la structure virtuelle, rendant plus ergonomique la présentation des informations.

Passionné de jeux vidéos, Jules Lefeuvre a eu l'idée de ce projet lors de ses études en USETIC (usages socio-éducatifs des technologies de l'information et la communication) et au sein de Buroscope pour permettre de faciliter l'accès aux informations sur les offres de formation.

*La subvention régionale s'élève à 600 € pour une campagne de 2 000 €. Les fonds récoltés servent au développement de la plateforme.*

### **Virginie Chichery, La Breizh Touch (Kengo, 2016, Brest)**

La Breizh Touch, c'est le foodtruck de Virginie Chichery proposant dans l'agglomération brestoise des crêpes-sandwiches confectionnées à partir de produits sélectionnés aux quatre coins du Finistère.

Le concept développé par la Brestoise de 27 ans dans son enseigne de restauration mobile repose sur l'idée d'une crêpe triangulaire soudée sur chacun de ses bords pour éviter toute dispersion de garniture et conserver sa chaleur plus longtemps.

*La subvention régionale s'élève à 450 € sur une campagne de financement de 1 500 €. Les soutiens recueillis permettent l'achat d'un deuxième billig et de mobilier extérieur (tables, chaises).*

### **Antoine Delanoë, Combat de coqs (GwenneG, 2015)**

En 2015, *Combat de coqs*, c'était une application mobile dédiée à la culture française, proposant plus de 5 000 questions sur 12 thématiques distinctes allant de la gastronomie à l'art en passant par le sport, l'économie ou la langue française.

Réunissant 40 000 joueurs, le quizz imaginé par deux amis Rennais de 25 et 26 ans, est aussi devenu depuis un jeu de société tiré à 6 000 exemplaires.

Ses concepteurs n'entendent pas en rester là puisqu'ils envisagent de créer un quizz consacré exclusivement à la culture en Bretagne et de relancer cette année une campagne de financement pour le produire.

*Lancé en 2014, ce projet a bénéficié d'une subvention régionale de 1 200 € sur un objectif de campagne de 4 000 €, dans le cadre du premier appel à projets « Accélérateur d'Initiatives Jeunes », en 2015.*



## Les 14 autres projets accompagnés en 2016

### **ArchiKurieux**

Ce projet de création d'entreprise est porté par une Finistérienne de 24 ans qui propose des activités de découverte des formes du patrimoine local peu valorisées et de la culture populaire bretonne.

*La subvention régionale s'élève à 510 € pour une campagne de 1 700 €. Ces financements couvrent des dépenses de communication et l'achat du matériel.*

### **Concrete Games**

Le projet consiste en la création d'un studio de jeux vidéo porté par une équipe de jeunes Rennais.

*La subvention régionale s'élève à 3 900 € pour une campagne de 13 000 €. Les fonds levés servent à l'achat de logiciels ainsi qu'à la réalisation d'un jeu.*

### **Albanyak**

Quatre bretons de 24 ans projettent de descendre en kayak une rivière albanaise encore préservée de l'action humaine pour réaliser un film afin de faire connaître la richesse culturelle et écologique de cet endroit menacé par plusieurs projets d'aménagement. Le reportage sera diffusé ensuite auprès d'universitaires et dans de nombreux cinémas indépendants en Bretagne.

*La subvention régionale s'élève à 600 € pour une campagne de 2 000 €. Ces fonds permettent l'acquisition de kayaks et du matériel vidéo.*

### **Lokefoil**

La société malouine Loke Composite, créée par deux Bretons de 27 et 28 ans, souhaite démarrer la commercialisation à plus grande échelle de son produit innovant : un hydrofoil, forme d'aileron dédié à la planche à voile.

*La subvention régionale s'élève à 3 000 € pour une campagne de 10 000 €. Ces fonds couvrent l'achat de nouveaux moules et aux dépenses de communication.*

### **Heure & K – Escape Game**

Ce projet est porté par un couple de Costarmoricains de 26 et 27 ans. Il s'agit de la création d'un espace d'« Escape Game » (jeu en équipe de résolution d'énigmes pour « s'échapper » d'une pièce dans un temps limité) à Langueux.

*La subvention régionale s'élève à 1 500 € pour une campagne de 5 000 €. Les fonds recueillis servent à la création du décor de l'une des salles de jeu.*

### **FarmBox**

Il s'agit d'un concept de production innovante et écologique de salades et de plantes aromatiques cultivées dans des « FarmBox », proposé par un Rennais âgé de 24 ans.

*La subvention régionale s'élève à 3 000 € sur une campagne de 10 000 €. Les fonds récoltés couvrent l'achat du matériel de culture et d'un vélo avec remorque.*

### **Cyclopédie – Tour du monde des librairies à vélo**

Porté par deux Bretons de 22 et 23 ans, ce projet consiste en un périple à vélo autour du monde à la rencontre des librairies francophones. Ces rencontres donneront lieu à la rédaction d'une série de portraits publiés sur un site internet dédié et relayés par les médias partenaires.

*La participation régionale est de 1 500 € pour une campagne de 5 000 €. Ces financements permettent l'achat de matériel vidéo et équipements cyclistes.*

### **Crochets pour licols**

Une Morbihannaise de 27 ans souhaite développer son entreprise de sellerie, implantée à Sulniac, par la commercialisation d'un crochet pour licols (équipement équestre de harnachement) innovant, de son invention.

*La subvention régionale s'élève à 1 500 € pour une campagne de 5 000 €. Les fonds servent à la réalisation des moules et à la communication sur cette innovation.*

### **Tour d'Europe des langues régionales**

Ce projet est porté par une Finistérienne de 21 ans. Elle souhaite voyager en Europe afin de réaliser une série de reportages vidéos sur des initiatives et des personnes qui font vivre leur langue régionale. Ces reportages seront diffusés en ligne au fil du voyage.

*La subvention régionale s'élève à 1 200 € sur une campagne de 4 000 €. Les soutiens obtenus couvrent l'achat du matériel audiovisuel et les frais de déplacement et d'hébergement.*

### **Bijoux et accessoires faits mains**

Ce projet repose sur la création, par une Morbihannaise de 23 ans, d'une activité de couture et de création de bijoux. Ces productions seront commercialisées en ligne et dans une boutique à Pont-Aven.

*La subvention régionale s'élève à 900 € sur une campagne de 3 000 €. Les fonds récoltés servent à l'achat d'une machine à coudre et d'un stock de matières premières pour ces confections.*

### **Retrogaming**

Un Brestois de 23 ans souhaite ouvrir un espace consacré à la protection, la préservation et la valorisation de la culture vidéo ludique.

*La subvention régionale s'élève à 300 € pour un objectif de financement de 1 000 €. Les soutiens recueillis permettent d'acquérir le matériel de jeu nécessaire.*

### **Guerlédan, sur les traces du passé**

Il s'agit de la réalisation par un jeune homme de 29 ans (Quintin) d'un reportage sur l'histoire du lac de Guerlédan basé sur des images filmées par un drone et des images d'archives.

*La subvention régionale s'élève à 1 500 € pour un objectif de financement de 5 000 €. Les financements recueillis sont utilisés pour le montage et la finalisation de ce documentaire.*

## Reaksion

Porté par un Quimpérois de 27 ans, ce projet repose sur la création d'un jeu de carte basé sur les légendes bretonnes et dont les règles seront traduites en breton.

*La subvention régionale s'élève à 300 € pour un objectif de financement de 1 000 €. Les soutiens recueillis permettent d'éditer le jeu et de rémunérer l'illustrateur et la graphiste qui collaborent à ce projet.*

## Litalou Nails Boutique

Il s'agit de l'ouverture par une Rennaise de 24 ans d'un open bar à vernis, complété par l'organisation d'ateliers de nail art et de loisirs créatifs.

*La subvention régionale s'élève à 360 € pour un objectif de financement de 1 200 €. Les soutiens recueillis couvrent l'achat du stock nécessaire au lancement de cette activité.*

## Les 2 plateformes partenaires



*La plateforme de financement participatif dédiée aux projets économiques bretons*

**GwenneG (« petits sous » en breton), plateforme de crowdfunding 100 % bretonne, permet à tous de contribuer au développement économique de la Bretagne par le financement des entreprises et de leurs projets.**

L'objectif de cette plateforme, créée par **Karim Essemiani**, est de promouvoir le développement de l'activité économique et des emplois en Bretagne en permettant à tous de financer, **à partir de 5 €**, des projets régionaux générateurs de valeurs et d'emplois sur le territoire. La proximité remet l'humain au cœur de la démarche de financement et chacun peut ainsi agir pour l'avenir de la Bretagne.

### **Prêts, dons ou apports en capital**

GwenneG est l'une des premières plateformes françaises regroupant, sur un même portail, les 3 formes de financement : le don, le prêt et l'investissement en capital. Les entreprises peuvent ainsi faire appel à GwenneG pour financer les différentes phases de développement de leurs projets.

GwenneG a déjà permis à **63 entreprises bretonnes de collecter 1 371 337 € auprès de 5 928 contributeurs** avec un taux de réussite de 90 %.

Le **crowdfunding**, ou financement participatif, permet à des entreprises ou particuliers d'utiliser internet pour se mettre en relation avec des personnes souhaitant participer au financement de leurs projets. Ces nouveaux modes de financement sont aujourd'hui largement utilisés par les jeunes. C'est pourquoi la Région, en lien avec sa politique jeunesse, a souhaité adapter ses dispositifs de soutien à ces nouvelles pratiques.



**Bretagne Participative**

*Le financement par le don de projets pour les Bretons et la Bretagne*

**La traduction de Kengo pourrait être « allons-y ensemble » ! Créée par le Crédit Mutuel Arkéa et le Groupe Télégramme, Kengo est une initiative originale qui favorise la collecte de fonds pour financer les projets des Bretons et de la Bretagne.**

Acteurs majeurs de l'écosystème régional et promoteurs d'une finance responsable, les deux groupes ont imaginé et développé ce nouvel outil de financement participatif sur la base du don, avec ou sans contrepartie. L'offre de Kengo se différencie des plateformes actuelles par sa dimension régionale, sociétale et son accessibilité : les projets accueillis sont 100 % bretons, culturels, innovants ou solidaires, ouverts aux entreprises, associations, institutionnels, comme aux particuliers.

### **Un « coup de pouce » de proximité**

Kengo agit donc comme facilitateur d'initiatives locales en regroupant pour cela tous les acteurs liés à la Bretagne, afin d'œuvrer de concert pour le développement et le rayonnement de la région.

À ce jour, la plateforme a publié et permis le financement de **150 projets associatifs**, culturels ou entrepreneuriaux pour un **montant de 450 000 €**, grâce notamment aux **32 000 internautes** qui suivent Kengo via Facebook (<https://www.facebook.com/kengobzh>).

# Appel à projets « Accélérateur d'initiatives Jeunes » 2017

## Règlement d'intervention

### Préambule

La Région Bretagne souhaite encourager et favoriser les initiatives des jeunes en apportant notamment un soutien financier à la mise en œuvre de leurs projets. Elle entend ainsi favoriser l'implication des jeunes sur les territoires, mais aussi permettre aux territoires de développer leur capacité d'innovation et de création.

Partant de l'idée qu'ils et elles sont les mieux placés pour promouvoir et défendre leurs propres initiatives, la Région a souhaité s'adresser directement aux jeunes pour soutenir les projets qu'ils et elles portent et accélérer leur réalisation. En cohérence avec ses orientations en matière de développement des usages numériques, elle s'est appuyée sur les plateformes de financement participatif, ou « crowdfunding », qui sont aujourd'hui largement utilisées par les jeunes pour financer ou soutenir des projets personnels ou collectifs sur des thématiques très variées (création d'activité économique, projet culturel, humanitaire...).

C'est dans cet objectif qu'a été lancé en 2015 l'appel à projets « Accélérateur d'initiatives jeunes » en partenariat avec les plateformes de financement participatif GwenneG et Kengo. La démarche consiste à permettre aux jeunes qui déposent une intention de projet sur les plateformes d'accélérer la réalisation de leur projet, à la fois par le soutien financier de la Région et l'émulation générée par l'appel à projets auprès de la communauté des internautes.

Au regard des éléments de bilan qui ont confirmé l'adéquation de cette initiative avec les pratiques des jeunes, la Région souhaite reconduire l'appel à projets en 2017.

### Critères d'intervention de la Région

L'appel à projets se destine directement aux jeunes âgés de 18 à 29 ans, qui sont les promoteurs et promotrices de leurs propres projets. L'aide régionale pourra être attribuée directement au jeune lui-même, à un organisme créé par le jeune en vue de la mise en œuvre de son projet ou à toute autre structure acceptant de porter le projet pour son compte.

Parce que la capacité d'initiative et de création ne se décrète pas, la Région ne souhaite pas définir, dans cet appel à projets, une liste de thèmes soutenus sur la base de critères précis. Elle s'appuiera sur le repérage opéré par la communauté des internautes pour sélectionner les projets :

- portés à titre individuel ou collectif par des jeunes de 18 à 29 ans,
- créatifs ou novateurs (création artistique, projet inventif, technique, usage ou concept innovant, réponse à un besoin non satisfait ou mal satisfait sur un territoire...),
- participant au dynamisme et à l'attractivité du territoire breton. Dans ce cadre, les projets devront être mis en œuvre en Bretagne ou attester d'un impact sur l'attractivité bretonne.

Certaines catégories de projets ne seront pas éligibles à l'appel à projets Accélérateur d'initiatives jeunes :

- les projets menés dans un cadre scolaire et les projets de voyage dans le cadre de formations initiales ou continues ;
- des projets présentant des contradictions avec les orientations et les valeurs développées par le Conseil régional.

La Région pourra, le cas échéant, orienter certains porteurs de projets vers d'autres dispositifs régionaux.

### Partenariat avec les plateformes de financement participatif

Dans le prolongement de l'appel à manifestation d'intérêt lancé en 2015 pour sélectionner les plateformes de financement participatif partenaires de la démarche, le partenariat avec les plateformes GwenneG et Kengo est reconduit et formalisé dans le cadre d'une Charte de partenariat.

Le rôle des plateformes s'articule autour des axes suivants :

- constituer le support des candidatures des jeunes qui y déposent leur projet en vue de sa mise en ligne,
- proposer un accompagnement aux porteurs de projet, en amont et en aval de leur candidature,
- participer à l'instruction des projets proposés en assurant une présélection en fonction de leur viabilité et de leur concordance avec les critères définis par la Région,

- contribuer à la communication autour de l'appel à projets, par la mobilisation de leurs outils et réseaux,
- participer avec le Conseil régional à l'organisation d'actions de promotion du dispositif et de valorisation des projets soutenus dans ce cadre.

Le partenariat avec les plateformes ne fait pas l'objet d'une contrepartie financière de la Région Bretagne. Toutefois, les plateformes recueillent une commission spécifique, représentant un certain pourcentage des fonds récoltés, pour les projets ayant réussi leur campagne de financement.

### Sélection des candidatures

Les jeunes candidateront à cet appel à projets en déposant leur candidature auprès des plateformes GwenneG et Kengo. La communauté des internautes permettra de repérer et de pré-sélectionner les projets.

La sélection des projets s'articule donc autour de 3 étapes :

- En amont de leur dépôt sur les plateformes de financement participatif : les projets font l'objet d'une pré-sélection par les plateformes, qui vérifient notamment la solidité des candidatures et leur adéquation avec les critères définis par la Région. Les plateformes peuvent également accompagner les jeunes dans la finalisation de leur projet.
- Durant la campagne de financement : conformément aux mécanismes du financement participatif, les projets sont soumis, via les plateformes, à la communauté des internautes appelée à se mobiliser financièrement pour atteindre un objectif défini en amont. L'effet « accélérateur » du soutien régional est calibré à 30 % du besoin du projet, dans la limite d'un plafond de 4 000 €. Ainsi, dès qu'un projet dont le besoin de collecte de fonds a été estimé par le créateur ou la créatrice d'initiative à 100 € aura atteint 70 €, le projet sera considéré comme éligible à une subvention régionale de 30 €.
- Après la campagne de financement : il sera demandé aux jeunes pré-sélectionnés de transmettre un dossier de demande de subvention composé des informations transmises à la plateforme en phase de dépôt de projet, d'un RIB et des éléments permettant d'apprécier la conformité aux dispositions réglementaires en vigueur (notamment relatives aux aides économiques). Les dossiers pouvant faire l'objet d'un soutien régional seront soumis à l'approbation de la Commission Permanente.

Suite à l'attribution d'une subvention, les jeunes accompagnés devront transmettre au Conseil régional un bilan de la mise en œuvre de leur projet au plus tard le 31 décembre 2018. A cette date, tous les projets ne seront pas nécessairement finalisés. L'objectif est d'abord d'avoir un retour sur les actions engagées par le porteur.euse du projet, les dépenses effectuées à l'aide de la subvention régionale et les apports personnels qu'il/elle retire de cette réalisation.

Les jeunes pourront également être sollicités pour participer aux actions de valorisation du dispositif et des projets « Accélérateur d'Initiatives Jeunes ».

### Soutien de la Région

Une enveloppe financière de 30 000 € est consacrée à cette action.

Comme indiqué précédemment, la subvention régionale s'élève à 30 % de l'objectif de campagne du projet, dans la limite d'un plafond de 4 000 €.

### Calendrier

L'appel à projets sera lancé suite à la validation du présent règlement d'intervention par la Commission permanente du Conseil régional du 20 mars 2017.

Sa clôture est fixée au 13 octobre 2017, date à laquelle les dossiers devront avoir atteint au moins 70 % de leur objectif de campagne pour être éligibles à l'aide de la Région.

Afin de ne pas freiner les jeunes dans la mise en œuvre de leurs projets, les dossiers pourront être proposés en Commission permanente au fur et à mesure de leur finalisation.

